

C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS

CONSIGNES ET BAREME AU JURY

EPREUVES : ENTRETIEN DU LINGE ET DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS

- Pour chaque épreuve professionnelle, une pénalité pouvant aller jusqu'à – 2 points est possible si la tenue n'est pas adaptée à la situation professionnelle, et si le candidat n'a pas son matériel.
- Pour l'ensemble des épreuves, les grilles de notation ne doivent pas être modifiées.

Les notes peuvent être récapitulées au niveau de chaque centre par le secrétariat d'examen sur le document joint afin de faciliter la saisie.

LINGE :

- * Pour les piqueuses et repriseuses, ne pas enfiler les machines mais en laisser une préparée comme modèle.
- * Si le mode de pliage n'est pas précisé sur le sujet, il est laissé au choix du candidat.
- * Pour la mise en service du matériel inconnu ou pour les candidats extérieurs, prévoir :

- une fiche technique ou une démonstration ou donner des explications.

LOCAUX : Le lieu de déroulement du T.P. doit être montré au candidat avant le début de l'épreuve.

L'entretien du linge est noté sur 20, l'entretien des locaux est noté sur 20.

Les deux notes s'additionnent et leur moyenne donne la note globale d'épreuve sur 20, arrondie au demi-point supérieur. C'est cette note qui est coefficientée x 3.

Cette note est reportée sur la fiche de synthèse destinée au secrétariat d'examen.

- * Un oral portant sur des questions de sciences appliquées est prévu en entretien des locaux et en entretien du linge.
- * Il est indispensable de ne pas interrompre le travail du candidat : la justification de son travail se fera lors de la question orale.

Déroulement des épreuves :

- Appel 10 minutes avant l'épreuve. Le candidat se met en tenue et émerge.
- Le candidat tire au sort un des sujets proposés.
- Pendant 15 minutes, il complète la grille d'organisation du travail distribuée.
- Pendant 1 heure, il réalise le travail pratique.
- Le candidat répond aux questions orales inscrites sur le sujet (5 minutes de réflexion, 10 minutes de temps de réponse soit 15 minutes).

Groupement académique EST	SESSION JUIN 2006	CONSIGNES	
C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS			
Épreuve : EP1.2a : Entretien du linge et des vêtements	Durée : 1 H 30	Coef. : 1,5	page 1/1

GRILLE DE NOTATION

CRITERES DE NOTATION	NOTE SUR	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°	Cand. N°
Ecrit	3									
Oral	4									
Organisation travail	2									
Techniques et adaptation à la situation	6									
Hygiène et sécurité	1									
Résultat	2									
Maintenance	2									
Pénalités si tenue professionnelle non adaptée.	- 2									
TOTAL <small>(la note sur 20 est arrétée au demi-point)</small>	20									

Nom du jury :

Date :

Groupement académique EST	SESSION JUIN 2006	GRILLE DE NOTATION
C.A.P. EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS		
Epreuve : EP1.2.a – Entretien des locaux et des équipements	Durée : 1 H 30	Coef. : 1,5 page 1/1